

Image not found or type unknown



Visite chez le notaire pour succession

Par **ggvigny**, le **23/09/2013** à **19:10**

Bonjour,

Je souhaiterais accompagner mon épouse, héritière pour la succession de son père, lors de la 1ère visite chez le notaire.

Son frère, mon beau-frère donc, veut s'y opposer.

Est-ce qu'il peut le faire ou bien ai-je le droit d'accompagner mon épouse malgré son opposition ?

Merci de vos avis.

GGVIGNY